

Compte-rendu du CDAS du 13 novembre 2017

Médecine de Prévention

Mme DEGOND, présidente du CDAS, présente en premier lieu les démarches en cours pour passer une convention avec une association de médecins du travail.

Depuis le 1^{er} février 2017, le département est privé de médecins de prévention.

Le Dr DELEPLACE, secteur d'Arras, a pris sa retraite.

Le Dr MALONNE est en arrêt maladie depuis cette date.

La convention permettra le suivi médical des agents sur l'ensemble du département en ce qui concerne les visites médicales annuelles ou quinquennales.

Solidaires Finances souligne l'importance de la médecine de prévention qui n'a pas les mêmes objectifs que la médecine du travail.

Article sur L'Essentiel

Le suivi médical des agents par des visites annuelles ou quinquennales est certes important, mais la prévention des risques par l'analyse des situations de travail et leur résorption ne doivent pas être négligées. Si cette convention est signée, elle sera certes un mieux pour les agents du département mais malheureusement les situations urgentes seront toujours gérées comme actuellement.

Et malgré la célérité du personnel médical qu'il nous reste au sein de la Délégation, l'urgence n'est pas traitée en urgence pour les agents en très grandes difficultés !

Crédits d'Action Locale 2017 (CAL)

Les crédits utilisés pour l'organisation de l'Arbre de Noël (séances de cinéma et distribution de goûters) représentent 47 % du CAL 2017.

Des places de cinéma sont encore disponibles pour les séances de la tranche d'âge 9 ans et plus à Arras (80 environ) et à Boulogne (95 environ).

La délégation de l'action sociale informera les agents du département par mail en précisant les films projetés lors de ces séances.

L'achat de chocolats pour les agents en arrêt maladie longue durée dans le cadre de l'action « amitiés finances » représente 1 078,35 €. Comme en 2016, les dessins de nos enfants adressés à la Délégation dans le cadre du concours de dessin autour du thème « c'est la fête » serviront à illustrer les cartes de vœux jointes aux boîtes de chocolat.

Merci à tous les enfants ayant participé (68 dessins reçus).

53 personnes ont participé à la journée des retraités organisés au bowling de St Omer. Depuis cette année y sont conviés les « retraitables » de l'année mais également ceux de N-1. Les agents ont pu rencontrer les membres de la Délégation, des membres de le MGEFI et de la MASFIP ainsi qu'un notaire.

28 205,20 € ont permis à des actifs et à des retraités de profiter de sorties organisées.

D'autres actions locales ont été proposées en 2017 : consultations psychologues, avocats sur Arras, Béthune, St Omer et Boulogne et l'envoi de chèques culture à destination des agents des enfants entre 13 et 17 ans.

5 289,05 € ont été dépensés pour l'équipement des coin-repas.

A ce jour, il reste 195,41 € qui permettront d'équiper le coin-repas de la trésorerie de Vimy.

Crédits d'Action Locale 2018

Solidaires Finances réclame des actions de prévention et une utilisation raisonnée des crédits d'action locale pour une offre de sorties, peut-être réduite, mais à moindre coût pour les agents.

Pour l'arbre de Noël 2018, le spectacle retenu sera présenté par la compagnie « Grain de Sable ». Il sera organisé à la salle SCENEO de Longuenesse le 1^{er}, 2 ou 5 décembre, avec une préférence pour les 1^{er} et 2 afin de permettre à une majorité d'agents de s'y rendre en famille.

Solidaires Finances sollicite et obtient une journée d'autorisation d'absence dans le cas où le spectacle serait organisé le 5 décembre afin de permettre aux agents de se déplacer à Longuenesse.

Un concours de dessins sera de nouveau organisé pour les enfants de moins de 12 ans. Des cartes de vœux seront réalisées avec les dessins gagnants.

Les crédits « amitié finances » et « journée information retraités » seront reconduits. Un groupe de travail sera organisé courant 2018 pour tenter de modifier un peu la « journée retraités ».

Des vacances chez le psychologue, ainsi que des consultations « avocats » seront de nouveau financées.

Nouveauté :

Une aide au permis pour les agents et leurs enfants rattachés fiscalement est décidée. Le montant et les modalités de mise en œuvre seront fixés après un recensement des besoins auprès des agents du département.

Différentes sorties ont été envisagées :

- Accrobranche d'Arras et de Camiers ;
- Les prés du Hem, les jardins Mosaïc et le musée de plein air sur Lille ;
- Le parlement européen de Bruxelles ;
- Une soirée cabaret ;
- Un marché de Noël ;
- L'opéra de Lille, les théâtres d'Arras et de Boulogne ;
- Le musée de la Piscine, et le musée Jacquard à Roubaix ;
- Le musée maritime et la visite du Frac de Dunkerque ;

Un groupe de travail sera organisé afin de définir le montant des participations financières de l'action sociale et les dates de ces sorties, ainsi qu'un pourcentage de répartition des inscriptions entre actifs et retraités.

Afin de venir en aide aux assistantes de délégation, vos représentantes en CDAS Solidaires Finances se sont portées volontaires pour la distribution de friandises sur Arras le 3 décembre prochain.

Le prochain CDAS se réunira fin janvier.

Un CDAS spécifique sur la restauration se réunira en début d'année.

Les représentants de SOLIDAIRES Finances

Laurence MOUTIN-LUYAT et Catherine PAYEN, *titulaires*

Catherine VERDAUX et Delphine FACON, *suppléants*

